

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N° 6/2022

En date du 05 septembre 2022

Le Conseil municipal s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.
Date de convocation : 30 août 2022

Nombre de membres : **Présents** : J. BUREL, L. RISSE-MICHON, J. FOURNIER Adjoints.
en exercice : **15** L. WALCKIERS, M. GAUDÉ , M-C SCARBOLO, S. BEHRENDT,
L. RISSE, , M. NETELENBOS,B. BOURGADE.

Nombre de membres :
présents : **12** **Absents excusés** : J-V PICHER pouvoir à M-C SCARBOLO, J. GEILLON pouvoir
à J. BUREL, S. CHAVAZ pouvoir à J. FOURNIER.

Quorum : 8

M Lucie RISSE. a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1- **Urbanisme** : informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits
- 2- **Travaux** : points sur les travaux en cours
- 3- **Finance** : décision modificative N°3, demande de subvention au SDIS, Congrès des maires,
- 4- **Aménagement du territoire** : convention de mise à disposition d'oxygène médical
- 5- **Domaine et patrimoine** : vente des parcelles AB112 et AB 113
- 6- **Conseil & commissions communautaires**
- 7- **Divers**

Madame le maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : convention de participation financière avec la commune de Versonnex.

Accord du conseil

Le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

1- Urbanisme

❖ Information sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	ENVOI ADS AGGLO DECISION
27/06/2022	DP00139722B0012	RISSE Claude	Parcelle AC 3 151 Chemin de la Craz Couverture de terrasse de type brise soleil à lames ajourées	28/06/2022 TACITE le 27/07/2022
05/07/2022	DP00139722B0013	SARL ACTEMISS	Parcelle Ak 97 115 Rue des Colombes Pose de panneaux photovoltaïques en toiture	06/07/2022 TACITE le 05/08/2022
11/07/2022	DP00139722B0014	LEROY Thierry	Parcelle AK 37 211 Rue des Grives Pose d'un abri voiture devant le garage existant	13/07/2022 REFUS le 22/07/2022
13/07/2022	DP00139722B0015	JANICOT Nadine	Parcelle AC 156 169 Route de la Douane Création d'un balcon avec ouverture sur salon par baie vitrée	13/07/2022 <i>pièces complémentaires reçues le 25/07/2022</i> FAVORABLE le 27/07/2022
24/02/2022	PC00139722B0001	SCI SALHIYA M.AL BABTAIN	Parcelle AI 70 178 Chemin de la Vigne au Chat Extention salon existant et construction d'une annexe au salon	24/02/2022 <i>pièces complémentaires reçues le 16/06/2022</i> FAVORABLE le 22/07/2022

2- Travaux

❖ Point sur les travaux et projets en cours

J. Burel informe que :

- Rond-point de la croisée : alimenté en électricité pour illuminer le rond-point à Noël.
- Salle Jura : rénovation presque terminée. Il manque une tablette de fenêtre et une porte à réinstaller. Des radiateurs nouvelle génération ainsi que les luminaires avec variateurs seront installés courant septembre. Les activités pourront reprendre dès le jeudi 8 septembre.
- Terrain de foot : Une pré-remise de chantier s'est déroulée jeudi dernier, le terrain a reçu une homologation provisoire en attendant la remise définitive. L'éclairage sera posé fin septembre avec des essais de jours et de nuits pour mesurer les "lux". La fin des travaux est prévue fin septembre.

- Aménagement de la RD15 (route de Divonne et Versonnex) : le début des travaux est prévu le lundi 12 septembre et ils commenceront par le côté Grilly. Il est rappelé que l'objectif de ces travaux est de réduire la vitesse dans la traversée du village. Les riverains concernés par ce projet ont été consultés.
- Cimetière : Une 2^e allée a été créée. Un emplacement sera délimité pour planter plusieurs arbres à la Ste Catherine, suite à l'appel à la population dans « Sous les Vernes ».

M. Gaudé demande ce qui est prévu pour le restant de la terre végétale déposée sur l'ancien terrain de foot ?

M. Burel répond qu'elle est mise à disposition des habitants de Sauverny et de Versonnex. Il sera demandé aux mairies ou entreprises du Pays de Gex s'ils sont intéressés. Il conviendra de fixer le prix du m³.

3- Finance

❖ Décision modificative N°03 (Délib D2022-09-01)

M. le Maire adjoint propose les mouvements suivants pour équilibrer le budget en dépenses de fonctionnement.

<u>Fonctionnement</u>	Diminution	Augmentation
6745 Subventions aux personnes de droit privé		+ 150
022 Dépenses imprévues de fonc.	- 150	
	- 150	+ 150

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte ces mouvements.

❖ Demande de subvention au SDIS (Délib D2022-09-02)

Le Centre de Première Intervention Non Intégré de Sauverny a renouvelé les équipements de protection (chaussures, bonnets) de ses pompiers, ainsi que du matériel (Lampe, cônes, échelle, sangle de sauvetage). Cet achat donne droit à une subvention qui peut être demandée au SDIS de l'Ain (Service départemental d'Incendie et Secours).

Pour permettre à la Commune d'obtenir cette subvention il est nécessaire que le Conseil municipal délibère.

Le renouvellement de l'équipement de protection individuelle est subventionné à hauteur de 60 % et le matériel courant à hauteur de 20% du montant HT, sur une dépense totale de 2 868,40 € H.T.

Madame le Maire demande donc au Conseil municipal de l'autoriser à demander cette subvention au SDIS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal autorise Mme le Maire à demander cette subvention.

❖ Convention d'utilisation de la piscine municipale (Délib D2022-09-03)

Les élèves de l'école Jacques JANIER fréquentent la piscine municipale de Gex. Madame le Maire rappelle la délibération du 7 juillet 2014 sur le financement des séances et une prise en charge par le budget communal.

Madame le Maire donne ensuite lecture de la convention, qui fixe les règles d'accueil et de fonctionnement

des activités scolaires de la natation au sein de la piscine municipale de Gex et qui précise les engagements de la ville de Gex, et des utilisateurs.

Les tarifs à la date de la signature de la convention sont de :

- 48€/séance pour un groupe classe sans Maitre-Nageur Sauveteur
- 70 €/séance pour un groupe classe avec Maitre-Nageur Sauveteur.

Cette convention est conclue pour la période du 19.09.2022 au 30.06.2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la nouvelle convention proposée, autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

❖ Congrès des Maires (Délib D2022-09-04)

Madame le Maire explique que le conseil municipal est compétent pour accorder un mandat spécial aux élus, ce qui leur permet de se voir confier une mission pour une réunion importante, ou un déplacement ayant un intérêt communal. Pour l'exécution de ce mandat spécial les élus ont droit au remboursement des frais liés à ce mandat.

Elle informe le conseil que M. Jules BUREL, 1^{er} Adjoint se rendra au 104ème congrès des Maires qui se déroulera à Paris du 22 au 24 novembre 2022.

Elle propose donc au conseil de donner un mandat spécial à cette occasion et d'approuver la prise en charge des frais afférents à ce déplacement, dans la limite des frais réels engagés et sur présentation des justificatifs. Elle propose que soient remboursés à M. BUREL

- Les frais de nuitées
- Les repas
- Le transport en train de Genève à Paris en 1ere classe, aller et retour.
- Les transports pour se rendre au salon (bus, métro, taxi)

Elle propose aussi que la commune prenne en charge les frais d'inscription de M. BUREL, la facture étant transmise après le congrès.

Mme le Maire précise que ces frais seront payés sur le compte 6536 – Frais de représentation du Maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil

- Donne mandat pour le congrès des Maires qui se tiendra du 22 au 24 novembre 2022 à Paris.
- Approuve le remboursement de la totalité des frais de transport et d'hébergement liés à ce mandat,
- Approuve le paiement des frais d'inscription de M. BUREL sur le budget communal.

❖ Convention avec la commune de Versonnex (Délib D2022-09-05)

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du financement du terrain de foot en gazon synthétique, la commune a sollicité Versonnex pour une participation financière d'un montant de 150 000€. Par délibération en date du 23 mai 2022, le conseil municipal de Versonnex a validé l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 150 000€.

Pour le versement de cette subvention, il est nécessaire de signer une convention.

Après lecture du projet de convention entre les deux communes, Madame le Maire, demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette convention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention pour la participation financière de la commune de Versonnex.

4- Aménagement du territoire

❖ Convention de mise à disposition d'oxygène médical (Délib D2022-09-06)

Mme le Maire rappelle qu'une convention de dotation oxygène médical a été signée, en 2010, avec le SDIS de l'Ain pour la mise à disposition d'une bouteille d'oxygène médicinal de 5 litres à notre CPINI. Cette convention est caduque et par délibération N°069/2022 du 25 mai 2022, le conseil d'administration du SDIS de l'Ain a approuvé les termes d'une nouvelle convention.

Mme le Maire donne lecture de cette nouvelle convention et demande l'autorisation au conseil municipal de signer cette convention afin de maintenir la prestation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention entre la commune de Sauverny et le SDIS.

5- Domaine et patrimoine

❖ Vente des parcelles AB112 et AB113 (Délib D2022-09-07)

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit délibérer sur la gestion des biens et sur les opérations immobilières effectuées par la commune (art.L2241-1 du CGCT).

En 2017, le Conseil Municipal avait accepté le projet de vente de la parcelle AB113 à la société IMOTIS de Metz-Tessy (Haute-Savoie) pour la construction de 20 logements dont 4 logements sociaux.

Ce projet n'a pas pu aboutir. La société IMOTIS a présenté un nouveau programme.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal ce programme et le projet de vente des parcelles cadastrées AB112 et AB 113 pour la construction de 18 logements dont 4 logements sociaux.

Elle demande au conseil de délibérer sur les points suivants :

- Accord de principe de la vente des parcelles AB112 d'une surface de 175m² et AB 113 d'une surface de 2 999m², soit un total de 3 174m².
- Accord sur la valeur de ces parcelles au montant de la valeur vénale établie par le service des domaines, soit 1 150 000€.
- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer la promesse de vente, et tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- Accepte le projet de vente des parcelles AB112 d'une surface de 175m² et AB 113 d'une surface de 2 999m²
- Accepte le prix de 1 150 000€ net vendeur
- Autorise Madame le Maire à signer la promesse de vente et tous les documents s'y rapportant.

J. Burel reprend l'historique du projet. Il précise que pour des questions de sécurité l'entrée sera prévue par la route de la Vie Borgne et la sortie sur le parking de la mairie. Des conteneurs de récupération des déchets devraient être installés le long de la route de la vie Borgne, le plan de circulation sera revu.

6- Scolaire

J. Fournier fait un retour sur cette nouvelle rentrée qui s'est bien passée. Malgré une démission tardive d'une institutrice, le corps enseignant était au complet le jour de la rentrée.

L'école compte 110 élèves. Le périscolaire a également repris avec beaucoup de demandes pour le soir et il est difficile de toutes les satisfaire. Lorie fait le maximum pour optimiser les places d'accueil. Nous rencontrons des difficultés de recrutement pour encadrer les enfants durant la pause méridienne et le soir après le temps scolaire. La commune lance un appel pour un renfort notamment le soir entre 16h et 17h. Un Sauvernews sera diffusé en ce sens.

B.Bourgade demande si l'effectif est stable et la tendance de son évolution. J.Fournier précise que le nombre d'élèves est en diminution, et que l'école a accueilli jusqu'à 122 élèves. Nous ne sommes pas à l'abri de fermeture d'une classe.

J. Fournier informe qu'une réflexion globale est en cours sur l'accueil (horaires, assistantes maternelles) et qu'idéalement il faudrait une dizaine d'enfants supplémentaires pour maintenir un effectif qui permettrait de garder toutes nos classes ouvertes. Nous avons peu de visibilité la commune perd des habitants, il y a moins assistantes maternelles donc moins d'enfants. Le manque de place au périscolaire, l'absence d'accueil le mercredi sont également une raison de la baisse des effectifs.

7- Conseil & commissions communautaires

❖ Conseil : le 14 septembre

❖ Commissions

M. Gaudé fait un retour sur la commission déplacement en précisant que deux sujets nous intéressent directement :

- LPC (Liaison Piéton Cycle), il s'agit de la voie de Divonne à Maconnex, divisée en deux tronçons (des Genévriers au Bourg et des Genévriers à Grilly).

Le processus est très long du fait qu'une majorité de propriétaires ne souhaite pas céder une partie de leur parcelle pour la réalisation de cette voie, seul 10% de terrain a été récupéré. L'Agglo a donc pris la décision de lancer une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Un marché AMO (Assistant Maitrise d'Ouvrage) sera lancé dès 2023.

Le tracé va suivre la départementale, il y a encore quelques incertitudes sur le tracé de Grilly.

- TAD transport à la demande qui devrait remplacer le 814 par des navettes. Celles-ci pourront être commandées par les usagers 20 minutes avant le départ via une application. Trois véhicules seront affectés à 100% à ce service avec huit chauffeurs. Actuellement il existe un service pour la partie Sud Gessien avec un tarif de 1.4€ pour un aller, 2.30€ pour un aller-retour et 10€ pour 10 tickets de transport. Une proposition d'ajustement des tarifs sera présentée avec un tarif unique de 2€ et 16€ pour 10 tickets de transport. Entièrement financé par l'Agglo, ce projet sera mis en place dès 2024.

8- Divers

World Clean up Day

Comme l'année dernière pour cette journée mondiale de nettoyage de notre planète, Sauvigny se mobilise. Rendez vous est donné samedi 17 septembre de 9h30 à 12h00 avec 4 parcours. David et Monika sont en charge de l'organisation de cet événement.

La Nuit est Belle

Sauvigny participera à la 3^{ème} édition le 23 septembre. Plusieurs animations seront proposées dans la cours de l'école J. Janier, avec un concert de la Chorale des Nations Unies de Genève, la présence des Amis de la réserve naturelle du Haut Jura, du club astro-science Nord-Ardèche et de Kerstin Ludwig.

Inauguration du terrain de foot

Elle aura lieu le 8 octobre à 14h00

Cette journée sera riche en événements puisque le matin l'association « Ma Bulle Rose » organise « bougeons à Sauvigny » avec une course de 10 km et une marche de 5 et 8 km. Nous aurons la chance d'accueillir Maxwell (ancien joueur du PSG, vainqueur de la ligue des champions avec Barcelone) pour soutenir cette association.

A la suite de l'inauguration, le coup d'envoi sera donné pour un match féminin U18 ESCO-Sauvigny / visiteurs qui sera suivi d'un match des Séniors.

Septembre en or

Dans le cadre du mois « Septembre en or » de mobilisation internationale en faveur des cancers pédiatriques et en soutien à ce collectif, les élus se doteront du ruban doré, symbole de la lutte contre le cancer des enfants et des jeunes.

La photo est prise en fin de conseil

Bibliothèque :

M. Gaudé nous fait un retour de la réunion avec la bibliothèque et le département de l'Ain. Cette réunion a permis de faire le point sur les activités et comment la bibliothèque a traversé la période covid.

La convention signée avec le département arrive à son terme en décembre 2022, une nouvelle version sera soumise en janvier 2023. Cette convention nous permet de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place d'activités(par exemple avec le périscolaire ou les aînés) et la mise à disposition de matériel (liseuses, tablettes, spectacles, etc).

Le souhait de la commune est de faire de la bibliothèque un lieu plus convivial. Madame S. Gallais suggère la création d'une terrasse devant la bibliothèque pour faire des animations et ateliers.

La page de la bibliothèque sur le site internet de la commune va être mise à jour.

Gendarmerie :

Le commandant Sébastien Josserand a pris ses fonctions à la gendarmerie de Gex le 1^{er} août et le lieutenant Arnaud Thiebault a été nommé à Ornex le 1^{er} septembre.

Santé

Madame le Maire informe que l'agglo travaille sur un nouveau contrat territorial de santé. C'est un bureau d'étude qui se chargera de l'élaborer et qui prendra contact avec toutes les mairies pour connaître les besoins.

Agenda

14 septembre : voyage des aînés

17 septembre : World Clean Up Day

Soirée concert à la carte organisé par Sports et Loisirs (2 jeunes filles qui viennent faire une représentation et le public choisira ses musiques). Les entrées sont au prix de 10€ pour les adultes 5€ pour les enfants de moins de 12 ans. Une petite restauration sera proposée lors de cette soirée.

23 septembre : La Nuit est Belle

24 septembre : Les Virades de l'espoir avec une marche le matin de 5 km et une soirée pour petits et grands.

8 octobre : Octobre rose

Inauguration du terrain de foot

Match féminin des U18 ESCO-Sauverny / visiteurs

Match des Séniors

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le 03 octobre 2022 à 18h30.


Le Maire
Isabelle Henniquau


Le Secrétaire de séance
Lucie Risse-Michon